



### RÉFORME TERRITORIALE : OU VA NOTRE COMMUNE ?

#### DATES À RETENIR

**Lundi 25 avril :**

Chasse à l'œuf organisé par le comité des fêtes

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai :**

Tournoi de football des jeunes et seniors de l'étoile sportive

**Mercredi 4 mai :**

Collecte de sang à Janzé

**Samedi 7 mai :**

Classes 1 à Coësmes à partir de 18 h, n'oubliez pas de vous inscrire.

**Dimanche 15 mai :**

Commémoration du 8 mai

**Mercredi 25 mai :**

Déjeuner des seniors au lycée hôtelier de la Guerche

**Samedi 28 mai :**

Assemblée générale de l'étoile sportive

**Judi 2 juin :**

Concours de palets organisé par la saint- Hubert

**Samedi 18 juin et dimanche**

**19 juin :**

Brie en fête et pique nique annuel des Briens au plan d'eau avec les représentants des autres BRIE de France

**Vendredi 2 septembre :**

Forum des associations de 18 à 21 heures

**Dimanche 18 septembre :**

Journée du patrimoine

**Du 26 au 30 septembre :**

Séjour des seniors à St Gildas de Rhuy

Le Brie Info N°3 2011 paraîtra courant septembre, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 29 Aout 2011 au secrétariat par mail : [mairiebrie@wanadoo.fr](mailto:mairiebrie@wanadoo.fr)

La première proposition du Préfet lors de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) informelle du 14 avril 2011 décide de la constitution au 01/01/2013 d'une grande communauté de communes regroupant Vitré-Communauté, la Communauté de Communes du pays Guerchais et la Communauté de Communes du Pays de la Roche Aux Fées, sans Piré (62 communes, 100 000 habitants). Ce choix résulte du problème de discontinuité territoriale du pays Guerchais.

**La commune de Brie serait donc versée dans Vitré Communauté.**

Ce projet préfectoral peut être amendé dans les mois qui viennent par la CDCI ou par le Préfet lui-même, suivant les avis des communes et des communautés.

**AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIE**

Lors de sa séance du 18 avril le Conseil Municipal de notre commune de Brie, donne les orientations de négociation pour le maire, à savoir :

Le Conseil Municipal (à l'unanimité) souhaite rester au sein de la Communauté de Communes du Pays de la Roche Aux Fées à condition qu'il n'y ait pas d'intégration à Vitré Communauté à court, moyen ou long terme ;

Au cas où cette condition ne serait pas réunie : le Conseil Municipal (à l'unanimité) souhaiterait envisager un rapprochement avec le Pays de Châteaugiron si des possibilités venaient à s'ouvrir ;

Si cette deuxième voie se révélait également impossible, le Conseil Municipal se prononce pour envisager un rapprochement de Rennes-Métropole (8 voix pour, 4 absents, 2 contre).

**AVIS DES PARTENAIRES CONNUS A CE JOUR**

- le Bureau de la Communauté de Communes du Pays de la Roche Aux Fées réuni le 19/04/2011 réitère son souhait que sur le Pays de Vitré doivent subsister au moins 2 communautés de communes les plus équilibrées possible ;



- M. Méhaignerie et M. Fauvel (respectivement président et vice-président de Vitré-Communauté), qui se sont exprimés par voie de presse, ne sont pas favorables à la proposition du Préfet, refusant l'idée d'une aussi nombreuse et vaste intercommunalité

- M. Després, Vice-Président de la Communauté du Pays Guerchais, laquelle ne peut subsister en sa forme actuelle, à quant à lui approuvé la proposition préfectorale lors de la séance du 14/04/2011.

Vous pouvez constater que le phénomène de discontinuité de la Communauté de Communes du Pays Guerchais nous fait entrer dans une « zone de turbulence ». Je pense que dans sa décision du 18 avril le conseil municipal de Brie a acté le fait que nous ne faisons aucunement partie du bassin de vie de Vitré, mais bien évidemment de celui du Pays de Rennes, et je devrai tenir compte de cette réalité dans toutes les démarches et négociations qui auront lieu dans les semaines qui viennent.

Bernard Jamet



## FINANCES COMMUNALES 2011

Lors de la réunion de conseil du lundi 28 mars 2011, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Budget général	668 304.95 €	668 304.95 €	948 599.47 €	948 599.47 €
Budget assainissement	48 406.38 €	48 406.38 €	20 158.06 €	20 158.06 €
Budget Les Jardins du Raize	388 562.08 €	388 562.08 €	0	0
Budget Coteau Sud 3	473 086.89 €	473 086.89 €	473 086.89 €	473 086.89 €

### PIJ

Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Le conseil municipal des jeunes organise une séance d'information, le mercredi 27 avril 2011 à partir de 14 h à la salle polyvalente de Brie. Si tu te poses des questions sur l'orientation, les jobs d'été, les stages en France et à l'étranger, la santé, la vie sociale et familiale, les addictions, etc.... tu trouveras des réponses lors cette rencontre.

Tu pourras utiliser des testeurs de tabac et d'alcool et échanger sur les connaissances et les risques liés aux consommations de drogues, tabac, alcool, médicaments....

### DANSE

Monsieur Franky Croissant, ancien danseur professionnel, animera des cours de danse de tout style pour enfant à partir de septembre à la salle de Brie. Des informations complémentaires ainsi que les inscriptions se feront le vendredi 2 septembre 2011 lors du Forum des associations de 18 à 21 heures à la salle communale de Brie.



Le Conseil Municipal a décidé les nouveaux taux des taxes directes locales pour 2011, comme suit :

- ✓ 11,67 % pour la taxe d'habitation soit une augmentation de 1,5 % du taux
- ✓ 15,14 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties soit + 1% du taux
- ✓ 39,56 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties soit +0,5 % du taux

## COMITE DES FETES

La 7<sup>ème</sup> édition des Myriades, qui récompense les associations du Pays de la Roche aux Fées, s'est déroulée à Coësmes, le vendredi 11 mars. Brie en fête (comité des fêtes) a reçu cette récompense pour toutes les manifestations qui ont été organisées sur l'année 2009-2010.

- \* la chasse à l'œuf
- \* la fête du village
- \* l'arrivée du Père-Noël



Les membres du comité des fêtes



la Myriade

Pour que les manifestations se déroulent dans de bonnes conditions, nous comptons sur les bénévoles.

**Venez nombreux nous rejoindre.**

Contacteur : Jean-Paul BAZIN

Le président de Brie en Fête 02.99.47.05.02

## ASSURANCE MALADIE

### L'Assurance Maladie vous protège même en vacances

Vous partez en Europe ? L'Assurance maladie vous protège dans plus de 27 pays grâce à la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Pensez à la demander !

#### Avec la CEAM, partez en toute quiétude

Vous avez choisi de découvrir un des 27 pays de l'union européenne\*, la Suisse, le Liechtenstein, l'Islande ou la Norvège pendant vos prochaines vacances ? Pour partir en toute sérénité, demandez la carte européenne d'assurance maladie ! Cette carte, gratuite et valable un an, vous garantit une prise en charge, selon la législation en vigueur dans le pays en question, chez le médecin, chez le pharmacien et dans les hôpitaux du service public. Selon le pays où vous séjournez, soit vous n'avez pas besoin de faire l'avance de frais, soit vous réglez le professionnel de santé puis êtes remboursé sur place, par l'organisme de sécurité sociale du pays.

#### Comment faire la demande ?

Effectuez votre demande de carte européenne au minimum deux semaines avant le départ. Pour cela, il suffit de faire une demande grâce à votre compte ameli sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr). Pour toute création de compte, une semaine de délai complémentaire est nécessaire. La demande peut également être effectuée par téléphone au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe) ou à l'un des guichets automatiques présents dans les dix points d'accueil du département.

\*\*

En cas de départ imminent (délai de moins de 15 jours), la caisse primaire d'Assurance Maladie vous délivre un certificat provisoire de remplacement valable trois mois.

*Manque de temps ? Peur ? N'attends pas d'avoir mal aux dents pour aller chez ton dentiste.*

**« Si tu aimes tes dents, tu prends les devants »**

Des contrôles réguliers sont essentiels pour prévenir l'apparition des problèmes dentaires. Pour inciter les jeunes à aller chez le dentiste avant d'avoir mal, l'Assurance Maladie adresse aux parents d'enfants de 6, 9, 12, 15 et 18 ans un courrier les invitant à un **examen de prévention bucco-dentaire gratuit**.

#### C'est gratuit !

- Lors du rendez-vous de prévention, pas besoin de faire l'avance des frais !
- Si des soins sont nécessaires suite au rendez-vous, vous faites l'avance des frais (sauf pour les 6 – 12 ans qui bénéficient du tiers payant), l'Assurance Maladie vous les rembourse à 100 %.\*

\*Ne sont pas pris en charge les soins liés au mauvais positionnement des dents (orthodontie) ou aux prothèses (ils seront pris en charge par l'Assurance Maladie au taux habituel).

#### Pour plus d'infos :

- [www.mtdents.info](http://www.mtdents.info) Un site Internet dédié à l'action M'T Dents
- 3646 (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)



## SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

### Invitez un enfant cet été

Le Secours Populaire Français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au : 14 rue des Veyettes 35000 Rennes, numéro de téléphone : 02.99.53.31.41

Mail : [contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)

## CLASSES 1

Le samedi 7 mai 2011 se dérouleront les classes 1. Le programme est le suivant :

- 18 h : Dépôt de gerbe au monument aux morts
- 18 h 30 : Photo au plan d'eau
- 19 h : Repas au restaurant l'Angélus à Coësmes puis bal.

Inscription auprès de :

Caroline Brulé 02 99 47 17 34  
Maurice Cannieux 02 99 47 21 68  
Claude Gasnier 02 99 47 11 83  
Jean-Yves Guéné 06 08 06 65 78

Réservez déjà votre soirée.

Inscrivez-vous avant le 25 avril.

## TENNIS DE TABLE

En septembre 2010, une section tennis de table a vu le jour, grâce aux bonnes volontés de l'office des sports du Pays de la Roche aux Fées, de l'Etoile Sportive de Brie, du conseil municipal des jeunes. Cette activité a satisfait la plupart des pongistes de Brie, malheureusement, la participation des jeunes de 13/16 ans n'a pas tenu dans le temps. Monsieur Hervé Duclos, animateur, n'a plus souhaité assurer le cours de 19 h à 20 h 30. Le créneau horaire 20 h 30 - 22 h réservé aux adultes fonctionne encore et est animé par Éric Saindon. Merci à Hervé Duclos.



## INFOS UTILES

**MAISON DU DEVELOPPEMENT (MDD):** communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers, ouvert du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Rappel des services présents à la MDD :

- Point Accueil Emploi (PAE) : tout public, ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, fermé 1 vendredi sur 2. Mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi.
- ANPE : plus de permanence
- La mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans sur rendez-vous, tel 02.99.43.68.98 : aide sur l'emploi, le logement, la santé...
- La Boutique de Gestion 35, permanence 1 mardi sur 2 sur rendez-vous, tel 02.99.86.07.47 : aide à la reprise et création d'activité
- Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, tel 02.99.43.42.60, e-mail : [contact@osprf.asso.fr](mailto:contact@osprf.asso.fr) , site Internet [www.osprf.asso.fr](http://www.osprf.asso.fr) secrétariat ouvert les mercredis et vendredis matin
- Le Pact'Arim, permanence le 2eme mardi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous, renseignement concernant le logement.
- Permanence juridique :
  - de l'Avocat : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
  - du Notaire : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
  - de l'huissier : 1 fois tous les 2 mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- ◆ Architecte conseil : renseignement au 02 99 43 64 87

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la MDD au 02.99.43.64.87

- ◆ PIJ (point information jeunesse) de Janzé : 5, avenue du General de Gaule renseignement au 02 99 47 46 83, Mail [pijanze@hotmail.fr](mailto:pijanze@hotmail.fr)

**MAISON MEDICALE DE RETIERS** : 12 rue Pasteur (juste après la poste au centre de l'agglomération)

- **APPELER LE 02 99 43 44 45** La nuit en semaine de 20h à minuit  
Le samedi de 12h à minuit  
Le dimanche de 8h à minuit

Une secrétaire répond à votre appel et lui donne la suite qui s'impose.

**Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable.**

- **APPELER LE 15** La nuit en semaine de minuit à 8h  
La nuit le samedi et le dimanche de minuit à 8h



**PREVENTION DU SUICIDE** association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

**DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES, DE FRELONS :**

- FARAGO Ille-et-Vilaine Appelez le **02.23.48.25.00**
- Entreprise BREMONT, La Haute Bérue, 35 340 LIFFRÉ Appelez le **06.63.30.16.64** ou le **02.23.25.59.94**  
[www.bremontrene.com](http://www.bremontrene.com)
- DPS Dol de Bretagne appel gratuit **0 800 10 10 26**
- Hynera Environnement Noyal sur Vilaine Appelez le **02.99.00.62.35**

<p><b>Horaires Mairie</b></p> <p><b>Mairie</b> 22 rue de Bretagne Tel 02 99 47 02 85 Fax 02 99 47 12 57 <a href="mailto:mairiebrie@wanadoo.fr">mairiebrie@wanadoo.fr</a></p> <p><b><u>Ouverture au public :</u></b></p> <p>Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12 h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p><b>BIBLIOTHEQUE</b></p> <p>2 bis rue du Stade Tel 02 99 47 23 42</p> <p><b><u>Ouverture au public :</u></b></p> <p>Mercredi, Jeudi : 10h à 12h Samedi de 14h à 15h Dimanche de 10h à 11h</p>	<p><b>DECHETTERIE DE JANZE</b> Rue Louis Blériot 02.99.47.07.52</p> <p><b><u>Lundi</u></b> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><b><u>Mercredi</u></b> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><b><u>Vendredi</u></b> 14h00-18h00</p> <p><b><u>Samedi</u></b> 09h30-12h30 / 14h00 – 18h00</p>
--	---	--

**Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie**

## EN BREF

-Le mercredi 25 mai, les seniors sont invités à venir **déjeuner au lycée hôtelier de La Guerche de Bretagne** dans le cadre du dispositif Animation-transport.. Coût 16 €. Pour plus d'information, s'adresser à la mairie.

- Le prochain **repas aînés/enfants** se déroulera en juin pour la fin de l'année scolaire.

- Le **forum des associations** aura lieu le vendredi 2 septembre en fin de journée. Les associations anciennes et nouvelles présenteront leurs activités et prendront des inscriptions.

-Du 26 au 30 septembre 2011, les seniors de plus de 60 ans et les personnes handicapées de plus de 55 ans pourront participer à un **séjour de vacances** à Saint Gildas de Rhuys. Ce séjour est organisé par le CCAS de Brie avec Les CCAS de Essé, Janzé, Le Theil et l'ADMR de Retiers et avec le concours financier de l'ANCV. Information à la mairie.

- Une **formation PSC1** aura lieu au dernier trimestre de l'année civile. Si vous êtes intéressé, venez vous préinscrire en mairie.

-La commune fait l'acquisition d'un défibrillateur. La formation PSC1 comportera un apprentissage du fonctionnement de ce type d'appareil.

- L'association 1001 fleurs organisera à l'automne, une **démonstration de taille** de fleurs et arbustes.

- Une soirée d'information dont le sujet sera « **Mieux manger local et de saison, sans dépenser beaucoup et pour rester en bonne santé** », aura lieu un vendredi soir en fin d'année.

## AU CONSEIL

### Compte rendu de la réunion du 21 février 2011 :

#### **1 – Soccer : choix de l'équipement**

Suite à l'analyse de différentes offres, l'offre de l'entreprise JEM Concept a été retenue pour un montant de 34 048.75 € HT.

#### **2 – Examen des différentes possibilités cinéraires**

Le choix de l'espace cinéraire (Columbarium et jardin du souvenir) a été effectué. Après étude des différentes offres, la proposition de l'entreprise Granit et Paysage est retenue pour un montant de 12 170.00 € HT soit 14 555.32 € TTC.

#### **3 – Affaire GIE Terre-Eau : délégation au maire pour le pourvoi en cassation**

Le GIE TERRE EAU regroupe 44 éleveurs de porcs d'Ille et Vilaine et a pour objet la mise en place d'un plan d'épandage collectif hors de son périmètre d'épandage. La commune de BRIE est engagée avec 19 autres communes dans la procédure en cassation de l'arrêt de la cour d'Appel de Nantes aux fins de former un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt rendu le 26 novembre 2010 dans l'affaire GIE Terre Eau.

#### **4 – Église : consolidation provisoire de la chapelle sud.**

Le devis de l'entreprise QUELIN pour un montant de 9 892.15 € HT et 11 831.01 € TTC a été retenu.

#### **5 - Subvention au CCAS**

La commune attribue au CCAS de Brie une subvention de 2 500.00€ (notamment pour l'avance des fonds du projet Séniors En Vacances).

#### **6 - Acquisition de matériel**

Après étude des différents devis pour l'acquisition de barrières de sécurité, la proposition d'Ouest Collectivités est retenue pour un montant de 1 425.00 € HT.

#### **7 – Espace vert : choix des plantations**

Suite à l'analyse des offres pour les arbres à planter en bordure des équipements piétonniers du sud de la commune, le CAT est retenue pour un montant de 726.47 € HT. Une enveloppe de 1 000.00€ HT pour la réalisation des espaces verts du parking de la mairie sera inscrite au Budget Primitif 2011.

#### **8 – Questions diverses**

- SMICTOM : Évolution de la collecte de verre sur les 70 communes du SMICTOM Sud Est 35

La collecte en bornes d'apports volontaires (BAV) sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2012. (Fin des caissettes au porte à porte dans les grandes communes).

- Syndicat de la seiche : un 4<sup>ème</sup> vice-président (M. GESLIN, maire d'Essé) a été élu. Le CA 2010 et le BP 2011 ont été votés. La participation des communes reste pour l'année 2011 à 1 € par habitant. Le syndicat va passer à la phase action pour mettre en état les cours d'eau (favoriser la circulation des eaux, des sédiments et des poissons).

### Compte rendu de la réunion du 28 mars 2011 :

Vote du budget (voir article Page 1)

#### **9 - PATA : examen des offres**

Trois entreprises ont été consultées pour la réalisation des Points à temps automatiques. L'offre du Parc départemental pour un montant de 10 835.00€ HT est retenue

#### **10 - Location de la salle communale pour des activités à destination de la jeunesse**

Le tarif annuel de la location de la salle pour des activités à destination de la jeunesse est fixé à 100€.

Le coût de la location de la salle pour les activités à destination des adultes d'une durée inférieure à 3 heures est fixé à 29€.

#### **11 - Questions et informations diverses**

Révision du PLU de Janzé pour :

- prendre en compte les éléments du Grenelle de l'environnement qui s'imposent à tous PLU

- prendre en compte le Programme Local de l'Habitat voté au niveau du Pays de la Roche Aux fées

Information annuelle des garants : liste des prêts auxquels la commune a accordé sa garantie :

- Habitat 35 : capital garanti restant dû au 31/12/2010 : 391 282.97€ ; intérêts : 3 222.86 €

- Espacil habitat : capital garanti restant dû au 31/12/2010 : 70 700.37€ ; intérêts : 1 639.01 €

## ANIMATION CCPRF

En avant pour le programme d'animations des vacances de Pâques !

A l'occasion des vacances de Pâques, le pôle Petite-enfance, Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes propose des animations et formations pour les jeunes du territoire :

**Deux après-midis découvertes « Grimpe aux arbres »** à partir de 12 ans.

Éveil des sens, équilibre, confiance en soi et en l'autre... avec l'association L'arbre à Lutik, apprenez à grimper jusqu'à la cime des arbres en toute sécurité grâce aux techniques de cordes modernes.

Dates : Mardi 26 et mercredi 27 avril de 14h à 19h

Lieu : Devant le PIJ et l'Espace Jeunes, 13 allée de l'Yve, à Janzé.

Conditions de participation individuel : A partir de 12 ans, 1€/ personne, à régler sur place. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs. **(Voir article page 8)**

**Deux après-midis sur l'utilisation des multimédias** pour les 12-17 ans.

Au programme : la découverte et la bonne utilisation de Facebook, tout sur le téléchargement, les droits à l'image, la conception d'affiches, et la réalisation de radio-reportages... pour devenir un as de la communication.

Dates et lieux : Mercredi 27 avril de 14h à 17h, à la Maison du Développement à Retiers et jeudi 28 avril de 14h à 17h, 1 rue Gourden à Martigné-Ferchaud (Centre de loisirs).

Condition de participation individuel : 14 places maximum/séance. Prise en charge financière par le Conseil général d'Ille et Vilaine. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

**Des formations de secourisme pour les assistantes maternelles** du Pays de la Roche aux Fées.

Le Pôle petite-enfance/enfance/ jeunesse organise une formation de secourisme pour les assistantes maternelles du territoire, avec l'association des Secouristes du Pays de la Roche aux Fées :

- Vendredi 20 mai de 19h30 à 23h30 (Renouvellement secourisme. Coût 20€ à régler avant l'inscription. 11 places)

- Vendredi 27 mai de 19h30 à 23h30 et samedi 28 mai de 9h à 17h (Stage de base. Coût 55€. Prise en charge de 40€ par la communauté de communes, 15€ à régler avant l'inscription. 11 places.) Règlement à l'ordre de l'association des Secouristes du Pays de la Roche aux Fées. Les lieux de stages vous seront communiqués fin avril. **Pour plus d'informations, contacter** : M Delaunay ou Mme Goupil, Pôle Petite enfance-Enfance-Jeunesse à la MDD (Maison de Développement) à Retiers : - Par téléphone **au 02 99 43 64 87** - Ou par e-mail ([didier.delaunay@ccprf.fr](mailto:didier.delaunay@ccprf.fr), [anne-laure.goupil@ccprf.fr](mailto:anne-laure.goupil@ccprf.fr))



BRIE INFOS NUMERO: 2011-2

## ASSOCIATION EPAL

Dans le cadre des séjours adaptés organisés l'été, à l'intention d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental, l'Association Epal, basée à Brest, Rennes et Vannes, doit recruter un nombre important d'animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

Soucieux de proposer des projets et un encadrement de qualité à nos adhérents (rencontre avec les équipes, formation, ...) nous recrutons essentiellement sur la Bretagne et en particulier l'Ille et Vilaine.

500 postes à pourvoir. 130 séjours de 7 à 15 vacanciers se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée. Obligation de suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne : [www.epal.asso.fr](http://www.epal.asso.fr)

Ou

Envoyer lettre et CV :

Laurent CANNIC

Responsables Vacances et  
Tourisme Adaptés

10 rue Nicéphore Niepce BP2  
29801 Brest Cedex 09

## JOURNEE PATRIMOINE

Cette année, notre journée du patrimoine se déroulera le dimanche 18 septembre. Le programme n'est pas complètement arrêté mais il comportera une balade à pied depuis Janzé qui se terminera en après midi, par un spectacle au théâtre de verdure près du plan d'eau.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Objets trouvés

Trois caisses à outils ainsi que du matériel électrique ont été retrouvés dans un conteneur à Brie. Si vous disposez d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 02 99 47 02 85.

### Carte Nationale d'Identité

Le service CNI de la Préfecture d'Ille et Vilaine subit actuellement un surcroît d'activité. Par conséquent, les délais de réception des CNI peuvent atteindre 8 semaines. En prévision de vos vacances d'été, le secrétariat de mairie vous conseille de prendre vos dispositions en ce qui concerne vos demandes de CNI.

### Assainissement collectif

Nous vous prions de ne pas jeter de lingettes, serviettes hygiéniques... dans les WC. En effet, ces éléments se retrouvent dans la station de pompage d'épuration et peuvent endommager les pompes. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

## CLSH

Le Centre de loisirs et l'espace jeunes de BRIE seront ouverts du 4 au 29 juillet 2011. Les inscriptions se feront le vendredi 17 juin 2011 de 18H à 20H et les samedis 18 et 25 juin de 10H à 12H à la bibliothèque de BRIE, 2 bis rue du stade.

Merci de vous munir des photocopies des vaccinations, n° CAF ou MSA, de votre quotient familial afin de compléter le dossier d'inscription.

Les activités prévues pour les 3-12 ans : visite au zoo de la Bourbansais, au centre équestre et organisation d'un mini-camps, etc... pour l'espace jeunes : sorties ciné, bowling et mini-camps-quartier d'été à Rennes.

Pour plus d'informations : contacter Mme LE TEXIER au 02.99.47.23.41

## SITE COLLABORATIF CCPRF

Annoncer un loto, un vide grenier, une fête de village, un tournoi de football, la fête de la musique...

[www.Paysdelarocheauxfees.fr](http://www.Paysdelarocheauxfees.fr) est un site collaboratif.

Parlez-en autour de vous !

Nous vous invitons à annoncer un événement et à nous signaler toute information inappropriée ou erronée.

Vos articles bénéficient d'une forte visibilité sur internet et sont également relayés sur bon nombres de réseaux sociaux (facebook,twitter...)  
c'est pour toutes les associations, l'assurance d'une forte communication.



### **Organisateurs :**

participez au site en informant gratuitement  
tous les internautes des dates de  
vos manifestations C'est GRATUIT !  
C'est vous qui alimentez ce site.

Envoyez vos infos à : [vosinfos@free.fr](mailto:vosinfos@free.fr)



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

1er prix pour le conseil municipal des jeunes de Brie

Le conseil municipal des jeunes de Brie a concouru et a été primé pour la meilleure initiative d'un conseil municipal de jeunes. Ce concours a été organisé par la section d'Ille et Vilaine de l'association des maires de France. La remise de la récompense, un diplôme et un chèque de 400 €, s'est déroulée le mercredi 13 avril 2011 lors du salon des collectivités territoriales. Si le CMJ de Brie a été lauréat, c'est pour toutes les actions menées pendant son premier mandat, telles que l'étude d'un terrain de soccer, le changement de l'abribus derrière l'église, les petits buts brésiliens au plan d'eau, les relations intergénérationnelles et la visite du sénat.

**Félicitations aux jeunes élus  
et souhaitons qu'ils continuent  
dans cette voie.**



Remise du diplôme

## BRIE DE FRANCE

Nous sommes des Briens, d'autres sont Briançais, Briolais ou Briois mais nous avons un point commun : nous habitons tous à Brie. En effet, il existe 6 communes en France qui portent ce joli nom. Brie dans l'Aisne, en Ariège, en Charente, en Ile et Vilaine, dans les deux Sèvres et dans la Somme, mais nos gentils sont différents et l'étymologie du nom Brie aussi.

L'été 2009, un Brien, Raymond Horvais, a relié à vélo les différents Brie accomplissant ainsi une boucle de 2000 km environ. En janvier 2010, il a présenté son périple à la salle communale puis au salon de la randonnée à Saint Erblon.

C'est de ce périple et des rencontres qu'est née l'idée de faire se rencontrer les différents Brie de France. Depuis quelques mois, à l'initiative de la commission sports, loisirs, culture de Brie 35, une dizaine de Briens se sont retrouvés pour poser les jalons de liens à créer. La première étape se déroulera chez nous, lors de notre fête du village, le samedi 18 et le dimanche 19 juin. Nous accueillerons donc une quinzaine de représentants des différents Brie qui logeront en famille. Le programme sera chargé : nous leur ferons découvrir notre commune, nous travaillerons ensemble à un possible projet de retrouvailles des habitants de tous les Brie en 2012 et nous leur ferons partager la fête du samedi et le pique nique du dimanche.

## 8 MAI

La commémoration du 8 mai se déroulera à Brie le 15 mai 2011. Cette commémoration commencera par la messe à 9h15 suivie d'un temps de recueillement et du dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts.

Bref rappel de l'histoire:

Le 7 mai 1945, à 2h41, l'armée allemande signe sa reddition à Reims dans une salle du Collège technique et moderne aujourd'hui lycée Roosevelt. Mais c'est le 8 mai, à 23h01, que les Allemands signent à nouveau un acte de capitulation à Berlin. C'est la fin de la guerre en Occident mais les combats continuent en Asie. En effet les forces japonaises ne capituleront que le 2 septembre 1945.

En France, le 8 mai a été déclaré jour férié dédié à la commémoration de la fin des conflits le 20 mars 1953.

## GRIMPE AUX ARBRES

Le pôle Petite-enfance, Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes propose une animation gratuite " Grimpe aux arbres " en forêt du Theil de Bretagne, dans le but de développer le sens de l'équilibre, de prendre confiance en soi et en l'autre, d'apporter des techniques modernes de cordes.

Cette manifestation, réservée aux espaces jeunes, est fixée au mercredi 4 mai 2011 de 16 h 30 à 18 h 30 pour un nombre limité de 8 jeunes de 12 à 15 ans.

Les inscriptions se feront lors de la séance d'informations sur le PIJ, le mercredi 27 avril 2011 à partir de 14 h en apportant une autorisation parentale obligatoire. La clôture se fera dès que le nombre de 8 sera atteint.

Le rendez-vous est fixé directement en forêt du Theil de Bretagne (sortie Retiers, direction Coësmes, passer devant la compagnie des eaux, l'entrée de la forêt est désignée par un portail vert). Les trajets sont assurés par les parents.



Collecte de sang à Janzé le 4 mai.